

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 16 septembre 2022

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

**INVESTIGUER UNE POSSIBILITE D'ALTERNATIVE  
POUR NE PAS ARRETER LE PROJET DE L'ARBRE AUX HERONS**

Yann TRICHARD: Président

1 – On a parlé tout à l'heure d'infrastructures, Johanna ROLLAND a rappelé qu'elle arrêterait le projet de l'Arbre aux Hérons pour des raisons liées au surcoût du projet en raison de la hausse conjoncturelle des coûts de construction et de l'avis définitif de l'État sur les modalités de réalisation et d'acquisition de la structure.

J'ai déclaré hier que nous souhaitons réfléchir à une possibilité d'alternative pour ne pas arrêter le projet de l'Arbre aux Hérons. Propos qui ont été repris par France 3 et Ouest France.

Ce projet est porté par de très nombreux acteurs publics et privés depuis de nombreuses années. C'est la raison pour laquelle je vous demande de vous prononcer sur le sujet.

Souhaitez-vous réfléchir à une possibilité d'alternative pour ne pas arrêter le projet de l'Arbre aux Hérons ?

Est-ce qu'on décide de dire que nous chefs d'entreprise on essaye de s'impliquer pour savoir s'il est possible de le faire ou est-ce qu'on préfère que la Chambre de Commerce et d'Industrie ne s'implique pas là-dedans ?

2- En conséquence, je vous propose la délibération suivante : êtes-vous prêt à ce que la CCI Nantes St-Nazaire investigue sur la possibilité de trouver une solution alternative au financement de ce projet ?

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :**

- Décide d'investiguer sur la possibilité de trouver une solution permettant de réaliser le projet de l'Arbre aux Hérons.
- Mandate son Président pour mener à bien cette investigation

Délibération approuvée par :

38 voix POUR  
Quorum : 31

0 voix CONTRE  
Présents : 38

Votants : 38

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

